



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins palliatifs

Question écrite n° 111728

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la répartition de l'offre de soins palliatifs. D'après un rapport remis le 6 juin au Président de la République, la réduction des inégalités de cette répartition doit devenir une priorité des pouvoirs publics pour les deux ans à venir. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées dans ce but.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111728

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6472

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)